Le Chili et sa demande d'admission à l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE)

En 2004, le Chili a sollicité officiellement son adhésion à l'OCDE comme membre à part entière. Depuis 1992, un processus graduel de participation dans cette organisation a été initié afin d'établir des relations politiques et économiques internationales ouvertes, dans un contexte d'ouverture des marchés et de recherche de concertation de politiques macroéconomiques.

Rappel de certains faits :

- 1.- En 1975, le Chili devint le laboratoire d'essai du modèle économique ultra-libéral conçu par les économistes nord-américains de l'Ecole de Chicago, dont Milton Friedman, Prix Nobel d'économie, est la plus célèbre figure.
- 2.- Le coup d'État des forces armées chiliennes en 1973 a été mis en œuvre afin d'en finir avec le modèle de développement existant depuis la fin des années 30, basé sur une industrialisation par substitution d'importations. La dictature a instauré alors un autre modèle fondé essentiellement sur les exportations de cuivre et d'autres produits agro-alimentaires, confirmant ainsi le Chili dans un rôle de pays mono-exportateur de matières premières, assigné par le nouvel ordre économique mondial. Cette nouvelle affectation a eu des conséquences importantes : la destruction de l'industrie nationale existante et la suppression des droits sociaux, politiques et culturels acquis par la société chilienne jusqu'à la fin du gouvernement d'Allende et de l'Unité Populaire.
- 3.- En 1990, après dix-sept années de dictature militaire, la coalition du gouvernement dite « Concertation des partis pour la Démocratie » a hérité de ce modèle. Elle a apporté quelques modifications mineures pour finalement continuer à l'administrer. Dès le début, cette coalition avait annoncé son intention de réaliser « une croissance avec équité », « à visage humain », de « rétablir les droits sociaux abolis par la dictature » et de remplacer la Constitution de Pinochet, sans arriver finalement à concrétiser ses promesses de campagne électorale.

Selon les organisations financières internationales de 1984 jusqu'à 1999, le Chili a pu connaître des taux de croissance exceptionnels. À cette époque, il avait été surnommé le « Tigre de l'Amérique Latine » en comparaison avec les économies des pays asiatiques. De 1999 à 2003, sa croissance a été molle et c'est à partir de 2004 qu'il a connu une progression de 6% du PIB. Il faut souligner que, depuis 15 ans, le prix du cuivre a atteint les plus hauts sommets. Sachant que ce métal constitue 40% des exportations, il a largement contribué à la réalisation de ces taux élevés.

Aujourd'hui, le Chili est un pays qui a développé un capitalisme puissant et repose encore sur les réformes et les profondes transformations économiques des années 1980. Il est choyé par les milieux financiers internationaux et aspire, ainsi, à un statut de puissance économique intermédiaire, c'est-à-dire être considéré comme un pays développé. Dans les faits, le modèle de développement chilien a peu changé depuis toutes ces années. L'OCDE le cite toujours en exemple avec des réserves, et la Banque Mondiale recommande à d'autres pays de s'inspirer par exemple de son système privatisé de pensions.

Les transformations structurelles du modèle néolibéral ont imposé le recours au marché en procédant à la privatisation à outrance, à la déréglementation et au désengagement général de l'Etat, principalement

dans les domaines de l'éducation, de la santé et des retraites. C'est ainsi que le système public a été presque complètement démantelé. Postérieurement, en dépit d'un contexte favorable, les corrections apportées à ce modèle par les gouvernements civils successifs, ont maintenu les dépenses sociales à un niveau très faible, ceci afin de conserver la « vigoureuse croissance » et combler ainsi l'écart du niveau de vie avec l'ensemble de la zone OCDE.

Force est de constater que depuis trente années, les coûts sociaux, politiques et culturels engendrés par les transformations imposées par la dictature militaire et par les « corrections » des gouvernements de la Concertation sont énormes et ont été supportés essentiellement par les secteurs les plus défavorisés de la société chilienne.

Récemment, en avril dernier, l'OCDE a constaté que la « forte croissance économique » du pays dans les deux dernières décennies (1989-2009) a contribué à réduire la pauvreté, mais elle a aussi remarqué que l'inégalité des revenus continue à être plus élevée que celle des pays de l'OCDE : les 10% de la population la plus riche ont des revenus 29 fois plus élevés que ceux des 10% de la population la plus pauvre (pour les pays de l'OCDE : 9 fois). Le Chili et le Brésil ont de beaux indices de croissance, mais ils ont aussi des taux d'inégalité élevés en Amérique Latine. De plus, durant toute cette dernière période (1990-2009), cette inégalité n'a pas diminué.

La recherche persistante de cette « forte croissance économique », ainsi que la prétention démesurée pour incorporer le Chili dans le « Club des Grands » (OCDE, Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord [ALENA], entre autres) et l'obligation de se conformer aux conditions draconiennes exigées pour son admission, ont provoqué des ravages dans la société chilienne. Après trente ans d'application du modèle économique ultralibéral, quelques conséquences peuvent être constatées :

L'Education.

Le modèle reproduit les inégalités sociales au lieu de les résorber. La demande principale exprimée par les étudiants et les enseignants, lors des dernières mobilisations, est le retour du système éducatif à un service public et le retrait d'une loi organique constitutionnelle de l'éducation datant de la dictature, toujours en vigueur. La qualité de l'éducation est à un niveau tellement déplorable que les indicateurs (voir Unesco) ont obligé les autorités chiliennes à retirer la participation du pays aux classements internationaux. Concernant les dépenses en éducation, proportionnellement au PIB, le Chili dépense moins que la moyenne des pays de l'OCDE. La transition entre le système éducatif et le marché du travail est la principale faille du système. C'est dans ce domaine que le Chili a le plus de retard par rapport aux pays de l'OCDE.

La Santé.

En 1980, la déréglementation et les privatisations forcées ont opéré un profond délabrement des anciennes infrastructures de santé. Les corrections effectuées par les gouvernements civils post-dictature sur le système dual de couverture (public/privé) se sont avérées minimales. Un travailleur sur cinq n'est pas couvert par la Sécurité sociale et seulement 20% des travailleurs établis à leur compte cotisent au système. Ainsi, des problèmes de complémentarité entre les deux systèmes, de qualité des soins et une aggravation de la déficience du système de santé publique, persistent. En constatant cette situation, l'OCDE a appelé à renforcer globalement la protection sociale : aujourd'hui le Chili en assigne seulement 9% de son PIB (les pays de l'OCDE en assignent 20% de leur PIB).

L'Emploi et les politiques sociales.

L'OCDE observe que les mesures « innovatrices » développées récemment sont insuffisantes pour aider les personnes les plus défavorisées, les jeunes et les femmes, à trouver un emploi. L'emploi informel est élevé par rapport à la zone OCDE et les emplois qui ont été créés l'ont été dans des services de productivité réduite et par conséquent mal rémunérés. Le rôle des interlocuteurs sociaux dans la détermination des salaires et les conditions de travail se trouve encore diminué. Le dialogue social et la négociation collective existent uniquement dans les grandes entreprises et les organisations syndicales continuent d'être marginalisées. La nouvelle législation sur la sous-traitance n'est pas appliquée et l'étendue de l'indemnisation du chômage est encore limitée. Dans son dernier rapport (avril 2009), l'OCDE fait des recommandations spécifiques sur ces points.

Les Retraites.

La refonte des retraites a été l'axe le plus important du modèle de développement de la dictature. La réforme mise en place par José Piñera en 1980 répondait plutôt à la réalisation des objectifs macroéconomiques qu'aux objectifs de type social. Ce système privé de pensions est une autre source d'inégalité sociale. Il n'y a pas d'offre de couverture pour la grande masse des travailleurs. De plus les non qualifiés, les jeunes, les femmes et les travailleurs autonomes, sont marginalisés. Les dernières corrections après décembre 2006 visent essentiellement à infléchir le système des retraites , à pallier ses lacunes, au lieu de le modifier en profondeur. Les groupes économiques gérant les Sociétés de fonds de pensions (AFP) utilisent l'argent cumulé essentiellement pour l'investissement spéculatif dans le marché financier international.

Les Droits de l'Homme, droits politiques, sociaux, culturels. La répression.

Le modèle néolibéral décrit précédemment a été imposé au Chili à feu et à sang. La répression de toute forme d'opposition est une caractéristique inhérente du système. Les autorités qui ont continué à administrer ce modèle l'ont bien compris et cela peut expliquer la violence exercée contre les communautés indigènes au Sud du Chili, contre les étudiants et collégiens, les organisations des mallogés, les travailleurs sous-traitants, les reporters graphiques, les journalistes et les documentaristes.

Deux grands groupes économiques monopolisent presque tous les moyens de communication écrite et audiovisuelle. Ils bénéficient aussi de presque toute la publicité de l'Etat conformant un système qui s'autoalimente en permanence et qui contrôle l'information comme dans la période dictatoriale.

Les violations des Droits de l'Homme sous la dictature n'ont pas été sanctionnées par rapport aux normes internationales que le Chili a souscrites et ratifiées. La communauté internationale, les institutions nationales et internationales des Droits de l'Homme ont dénoncé de façon permanente ces atteintes. Le Comité contre la Torture et la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies (sessions de mai 2009) viennent de rappeler à l'État chilien ses obligations concernant l'impunité accordée aux militaires responsables des exactions en demandant l'abrogation de la loi d'auto-amnistie, la fin de la violence exercée aujourd'hui contre ceux qui manifestent leur opposition ou leurs revendications (étudiants, Mapuche, etc), la fin de l'utilisation de la loi anti-terroriste contre les Mapuche et des expulsions de journalistes étrangers qui enquêtent sur les conflits en zone mapuche.

Les corrections effectuées dans le domaine de la justice par les gouvernements civils en donnent une claire démonstration avec la persécution judiciaire de la documentariste Elena Varela et les procès entamés contre des représentants mapuches (cinquante prisonniers politiques sont répartis aujourd'hui

dans différentes prisons du Chili). Dans ces deux cas, il y a un élément commun qui apparaît avec insistance : les montages judiciaires utilisés comme arguments d'accusation. Cette caractéristique vient du temps de la dictature et l'actuelle administration démontre un zèle particulier dans leur application, ce qui va à l'encontre des normes internationales de justice.

L'Environnement.

Au Chili, il n'y a pas eu de véritable préoccupation pour la sauvegarde de l'environnement. Récemment certaines politiques ont été élaborées, mais elles n'ont pas été appliquées pleinement. Des considérations de protection de l'environnement ne sont pas intégrées dans les décisions sociales et économiques et l'on constate de graves déficiences dans la coopération internationale concernant l'environnement.

L'impact des conséquences de la mise en œuvre du modèle néolibéral a été dévastateur. La démonstration la plus nette de cette situation est le nombre d'interventions des organisations internationales et de personnalités pour assurer la protection de la mer, des fleuves, des régions vierges, des lacs, de la faune, etc. Une partie de la population commence à prendre conscience des enjeux en cause, mais ces efforts sont souvent méprisés par les autorités chiliennes. Le modèle mis en place avec sa rationalité intrinsèque est en contradiction avec toute initiative de sauvegarde de l'environnement. Ceci explique les difficultés que rencontrent les Organisations Non Gouvernementales pour se faire entendre.

Une nouvelle Constitution. Un nouveau modèle de développement.

Vers la fin des années 1980, les innombrables initiatives prises par l'opposition et le « Non à Pinochet » lors du référendum de 1988 et ce en dépit d'une dure répression, ont obligé la dictature à transférer le pouvoir exécutif aux civils. Or ce transfert n'a pas été sans conséquences. Les négociations entre les militaires, la droite politique et une partie de l'opposition ont conduit à des accords implicites et explicites qui sont toujours en vigueur.

Les verrous institutionnels imposés par la dictature, au fil des années, ont réussi à figer un nouveau cadre d'action et de réflexion dans l'exercice du pouvoir. Ainsi, aujourd'hui encore, l'élaboration, la notion et la portée des « innovations sociales » se trouvent, dès l'origine, circonscrites à ce cadre. On peut déduire, en conséquence, l'absence de volonté politique nécessaire pour résoudre les sérieux problèmes existant dans le pays.

Un des éléments clés qui bloque ces initiatives (politiques sociales, suppression des lois organiques) est l'existence du type de scrutin binominal. Ce système de représentation électorale a un impact profond sur la qualité de vie démocratique du pays. C'est aussi un important enjeu de pouvoir et cela explique sa persistance. Il permet à la minorité proche de la dictature de paralyser, faute d'accord politique préalable, toute action de l'exécutif. D'autres éléments de freinage existent et ils font toujours partie intégrante de la Constitution héritée de Pinochet. Malgré les réformes effectuées (après 25 ans) par le président Lagos, ces résidus constitutionnels sont déterminants pour générer les déficits actuels de démocratie du modèle de développement en cours au Chili.

Le besoin d'une nouvelle Constitution commence à se dessiner clairement. Ces derniers temps, de nombreuses voix se joignent pour adhérer à cette demande impérative et trouver un autre chemin de développement possible pour un Chili plus juste, plus solidaire et plus égalitaire.

Paris, 29 mai 2009